



Pommier / Poirier

N°03
22/02/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°03
du 22/02/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : la période de sensibilité débute pour les variétés à débourrement précoce, l'évolution des stades végétatifs est à surveiller.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : les éclosions des œufs d'hiver ont débuté.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prognose.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.
- **Xylébore** : période d'installation des pièges.

Poirier

- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes et d'éclosions est en cours.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier : stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant pour l'ensemble des variétés. Stade B « début de gonflement » (BBCH51) à tout début C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Pink Lady en situation précoce.



Stade B
« Début de gonflement »



Stade C
« Gonflement apparent »

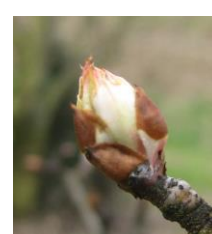
Poirier : stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour William's, Comice et Conférence ; stade C « gonflement apparent » (BBCH 52) à C3 « éclatement des bourgeons » (BBCH53) pour Harrow Sweet à début D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Passe Crassane en Gironde et en Lot-et-Garonne.



Stade B
« Début de gonflement »



Stade C
« Gonflement apparent »



Stade C3
« Eclatement des bourgeons »

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

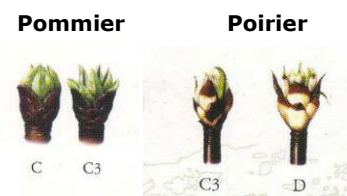
Les premiers périthèces mûrs ont été observés très précocement (dès le 18 janvier, dans des lots de feuilles du Lot-et-Garonne).

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont permis l'observation des premières projections d'ascospores dès le 24 janvier (environ 1 mois plus tôt qu'en 2017). Les pluies qui sont intervenues depuis cette date ont donné lieu à des projections relativement faibles.

A ce stade de maturation des périthèces, le potentiel de spores projetables est encore faible.

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- stades de sensibilité atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier,
- ascospores prêtes à projeter lors des pluies,
- humectation du feuillage suffisante (cf. tableau ci-dessous).



Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Pour les variétés à débourrement précoce, dans les parcelles bien exposées, le stade végétatif de sensibilité à la tavelure est observé au niveau de certains bourgeons. La période de sensibilité débute et le risque de contamination est possible en cas de pluie si les conditions de températures et d'humectation sont réunies. Le risque devrait être faible pour les prochains jours si les conditions sèches et froides annoncées se confirment.

Pour les autres variétés, l'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles et d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques : l'élimination des feuilles en hiver, par aspiration ou par broyage, réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections l'année suivante. Cette mesure prophylactique est primordiale dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2017. Dans les parcelles où l'opération n'a pu être réalisée, il est encore possible d'effectuer un broyage fin en profitant de cette période de gel.

• Chancre

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen est à l'origine de dégâts parfois importants dans certaines parcelles où il provoque des mortalités de rameaux ou de charpentières. Il occasionne aussi très souvent des pourritures sur fruits. La maladie est particulièrement nuisible pour les jeunes arbres en formation. Par ailleurs, ces chancres sont des sites privilégiés pour certains ravageurs comme la sésie du pommier et la cochenille farineuse.

Le champignon se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisants.



Chancre à nectria avec périthèces
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons est une période à risque de contamination par le chancre.

Mesures prophylactiques : la suppression des rameaux porteurs de chancres lors de la taille est indispensable à la réduction de l'inoculum et permet de limiter l'extension de la maladie.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Le puceron cendré *Dysaphis plantaginea* passe l'hiver à l'état d'œufs isolés (noirs, ovales, environ 0.5 mm de long), le plus souvent sur le bois de deux ans du pommier et le puceron mauve *Dysaphis pyri* dans les crevasses des organes végétatifs du poirier.

Sur nos parcelles de référence on note assez régulièrement la présence d'œufs. Les premières fondatrices sont observées depuis la fin de semaine dernière.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions débute.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Œuf de puceron cendré



Fondatrice de puceron cendré

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Acariens rouges

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. bulletin n°2 du 1er février 2018).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. bulletin n°2 du 1er février 2018).

Auxiliaires : en parcelles de référence conduites en agriculture biologique on observe actuellement la présence d'adultes de coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles.



Coccinelle *Chilocorus* sp

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : la gestion des cochenilles étant difficile, il est indispensable de privilégier la prophylaxie. Cette dernière passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permet d'éliminer une partie des cochenilles.

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Si un suivi de ce ravageur est nécessaire, la mise en place des pièges est à réaliser sans tarder si ce n'est pas déjà fait.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les dépôts d'œufs se poursuivent et les éclosions sont en cours. Lors des observations réalisées cette semaine, suivant les parcelles, 14 à 52% des bourgeons étaient occupés par des pontes et 4 à 6% par des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque concernant les pontes et les éclosions est en cours.



Œufs et jeunes larves de psylle

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)








Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

Mesures alternatives : la mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

• Sensibilité au gel

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".